

Les établissements recevant du public font l'objet de dispositions spécifiques à respecter vis-à-vis de la sécurité incendie, définies dans le Règlement de sécurité. Leur application peut être complexe, notamment dans les bâtiments existants.

APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) - INC02

(Type de bâtiments concernés : ERP)

DISPONIBLE EN



E-LEARNING

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les mécanismes du feu
- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Connaître la classification des bâtiments et les liens entre accessibilité et sécurité incendie
- Connaître les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public
- Connaître les liens entre accessibilité et sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Les architectes
Les bureaux d'études techniques
Les services techniques
Les maîtres d'ouvrage

PROCHAINES FORMATIONS PROGRAMMÉES
Aix-les-Bains les 10 et 11 octobre 2017
Aix-les-Bains les 9 et 10 octobre 2018

DURÉE : 2 journées de formation

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

Théorie du feu
Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
La fumée et ses dangers
Propagation du feu

LE CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Classement d'un ERP
Groupements d'établissements
Calcul d'effectif

LE COMPORTEMENT AU FEU

La résistance et la réaction au feu

LES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET TECHNIQUES

Implantation, construction, dégagements, désenfumage, installations techniques, moyens de secours et contrôles réglementaires

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Obligations des propriétaires et des chefs d'établissement
Rôle et mission du service de sécurité
Les autres acteurs : rôles et missions

LIENS ENTRE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'article GN 8
Les solutions techniques

L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA RÉGLEMENTATION

Contenu général et hiérarchie des textes
Présentation des liaisons entre les différents textes

ÉTUDE DE CAS

Étude de cas concrète portant sur la mise en sécurité incendie d'un ERP du 1^{er} groupe

TARIF

950 € HT les deux journées (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners

PROGRAMME

Sécurité incendie et Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Sécurité incendie

Systemes de sécurité incendie

